



Assemblée générale

Distr. générale
21 juin 2021
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport sur le Forum mondial de l'espace ONU/ Émirats arabes unis : « L'espace pour notre avenir »

(En ligne, les 9 et 10 décembre 2020)

I. Introduction

1. Le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale des Émirats arabes unis ont organisé conjointement le Forum mondial de l'espace sur le thème « L'espace pour notre avenir », qui s'est tenu sous la forme d'une réunion en ligne les 9 et 10 décembre 2020.
2. L'édition 2020 du Forum a été l'occasion, pour les représentantes et représentants de la communauté spatiale, d'évoquer la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace en considérant les quatre piliers recensés lors des préparatifs du cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50), à savoir l'économie spatiale, la société spatiale, l'accessibilité de l'espace et la diplomatie spatiale ; l'évènement s'est achevé avec l'annonce d'un rapport d'activité du Forum mondial de l'espace.
3. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le Forum s'est tenu en ligne plutôt qu'à Doubaï (Émirats arabes unis).
4. Le présent rapport expose le contexte, les objectifs et le programme du Forum, fournit un compte rendu des séances et résume les observations, recommandations et conclusions formulées à cette occasion.

II. Contexte et objectifs

5. Inauguré à Vienne en novembre 2019 (voir [A/AC.105/1219](#)), le Forum mondial de l'espace est une nouvelle série de manifestations qui sont organisées par l'ONU en application des recommandations formulées lors de quatre forums de haut niveau tenus entre 2015 et 2018. Ces forums ont montré qu'un nombre croissant d'acteurs souhaitaient de plus en plus débattre de l'avenir de la coopération spatiale et internationale dans le cadre des quatre piliers suivants : économie spatiale, société spatiale, accessibilité de l'espace et diplomatie spatiale.
6. À travers le Forum mondial de l'espace, l'ONU cherche à tirer parti de solutions novatrices et d'évolutions techniques pour atteindre les objectifs de développement durable. L'attention se porte de plus en plus sur les possibilités extraordinaires qu'offrent les techniques spatiales dans ce domaine. S'appuyant sur les résultats



d'UNISPACE+50 et profitant de la dynamique que cet anniversaire a créée, le Forum organisé en 2020 visait à faire en sorte que le dialogue actuellement engagé au sein de la communauté spatiale tienne pleinement compte des aspects de la coopération internationale qui, en matière d'exploration spatiale, relèvent de la politique, du droit et du renforcement des capacités.

7. Alors que la communauté spatiale se tourne vers l'avenir et que de plus en plus d'acteurs interviennent dans ce secteur, la coopération internationale est essentielle pour assurer la viabilité de l'environnement spatial. Avec ses partenaires, l'ONU se tient à disposition pour faciliter une coopération internationale fructueuse et efficace dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace. La position unique du Bureau des affaires spatiales lui permet de réunir tous les acteurs concernés afin que les avantages des techniques spatiales profitent au plus grand nombre d'utilisateurs possible, dans tous les pays du monde.

8. Le Forum mondial de l'espace qui s'est tenu en 2020 visait à intensifier ces efforts et à faire en sorte que les avantages de l'espace soient mis à la portée de tout le monde, partout. En facilitant l'échange de bonnes pratiques et une plus grande collaboration interinstitutions à l'appui des objectifs de développement durable, l'exploration spatiale ainsi que les sciences et techniques spatiales pourront finalement être mises à profit de manière plus universelle et constituer des outils déterminants pour un avenir meilleur.

9. Comme il en a été convenu au Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis sur l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable (voir [A/AC.105/1165](#)), tenu en 2017, la série de forums de haut niveau, rebaptisée « Forum mondial de l'espace » en 2019, a continué de favoriser les échanges entre les gouvernements, les organisations internationales, les industriels, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile afin d'établir un pont entre les quatre piliers d'UNISPACE+50 et le programme « Espace 2030 ».

10. L'édition 2020 du Forum, axée sur le thème « L'espace pour notre avenir », visait à réunir tous les acteurs concernés pour recenser de nouvelles possibilités d'utilisation de l'espace pour un monde meilleur et faire en sorte que les avantages des techniques spatiales profitent au plus grand nombre d'utilisateurs possible, dans tous les pays du monde.

III. Participation

11. Le Forum s'est déroulé en ligne et a rassemblé des participantes et participants issus d'organisations et d'institutions nationales, régionales et internationales des secteurs public et privé, y compris des responsables d'organismes publics, des hautes et hauts fonctionnaires d'organismes régionaux et internationaux, des représentantes/représentants et expertes/experts d'organismes des Nations Unies, des expertes et experts issus de la communauté spatiale, du monde universitaire et de centres d'excellence internationaux, des responsables politiques, des chercheuses et chercheurs concernés par l'utilisation des techniques spatiales, des représentantes et représentants du secteur privé actifs ou non dans le domaine spatial et des personnalités de la société civile.

12. Au total, 1 181 personnes, dont 39 % de femmes, se sont inscrites pour participer au Forum et ont eu accès à la plateforme de conférence en ligne.

13. Parmi les personnes participantes figuraient plusieurs membres de la communauté diplomatique, y compris des représentantes et représentants de missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne. Étaient également présentes des personnes représentant à différents niveaux les agences spatiales suivantes : Agence aérospatiale allemande, Agence autrichienne de promotion de la recherche, Agence nationale pour la recherche-développement dans le domaine spatial (Nigéria), Agence spatiale algérienne, Agence spatiale brésilienne, Agence spatiale canadienne, Agence spatiale égyptienne, Agence spatiale européenne, Agence

spatiale italienne, Agence spatiale mexicaine, Agence spatiale nationale suédoise, Agence spatiale néerlandaise, Agence spatiale norvégienne, Centre iranien de recherche spatiale, Centre national d'études spatiales (France), Centre royal de télédétection (Maroc), Institut éthiopien des sciences et techniques spatiales, Institut national de l'aéronautique et de l'espace (Indonésie) et National Aeronautics and Space Administration (États-Unis d'Amérique).

14. Les 84 États Membres énumérés ci-après étaient représentés au Forum : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquoie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe.

IV. Programme

15. Le programme du Forum a été élaboré conjointement par le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale des Émirats arabes unis.

16. Le Forum a débuté par un débat de haut niveau au cours duquel la Directrice du Bureau des affaires spatiales et le Directeur général de l'Agence spatiale des Émirats arabes unis ont fait des observations liminaires sur l'importance de faire en sorte que les avantages de l'espace profitent à tout le monde, partout. Le débat de haut niveau a été suivi de deux journées d'échanges au cours desquelles les expertes et experts ont exploré de nouvelles possibilités d'aborder ensemble l'avenir de l'espace.

17. Pendant les deux journées du Forum, les expertes et experts ont échangé sur la manière d'aborder les défis qui se posent à l'humanité, de lutter contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, de mettre en place une économie spatiale pour tous et de préserver l'espace pour les générations futures. Les séances ont débuté par de courtes présentations faites par les différents orateurs et oratrices, et se sont poursuivies avec des discussions interactives sur les thèmes suivants : a) l'espace au service de l'humanité ; b) l'espace au service de la planète ; c) l'espace au service de l'économie ; et d) un avenir durable dans l'espace.

18. Lors de la séance de clôture du Forum 2020, il a été récapitulé les principaux points soulevés dans le cadre des débats et formulé des observations finales, lesquelles ont porté principalement sur le lancement d'un rapport d'activité du Forum mondial de l'espace, qui vise à rassembler les solutions spatiales pouvant permettre de relever collectivement les défis auxquels l'humanité est confrontée et de surmonter les obstacles au développement durable.

19. Une manifestation parallèle sur l'avenir de l'exploration spatiale a été organisée virtuellement le premier jour du Forum, et une manifestation spéciale sur l'avis de possibilité de participation à la nouvelle phase de KiboCUBE, programme de coopération ONU/Japon en vue du déploiement de satellites CubeSat depuis le module d'expérimentation japonais (Kibo) de la Station spatiale internationale, a eu lieu le second jour.

20. Les enregistrements vidéo de toutes les séances et présentations sont disponibles sur le site Web du Bureau des affaires spatiales (www.unoosa.org).

V. Résumé des séances

21. La séance tenue sur le thème « L'espace au service de l'humanité » a donné un aperçu de divers programmes techniques majeurs et permis aux participantes et participants de faire observer à quel point il était important de mettre les avantages de l'espace à la portée de tous afin d'améliorer les conditions de vie dans le monde entier. Les personnes présentes ont mis en avant l'utilité de la technologie spatiale pour ce qui était de connecter le monde, soulignant que la connectivité était un important facteur de développement.

22. Les participantes et participants ont souligné que les jeunes avaient un rôle moteur à jouer pour l'avenir, faisant observer qu'il fallait les impliquer davantage dans toutes les initiatives spatiales en renforçant également le rôle des femmes et des filles dans ce domaine, étant donné qu'elles y étaient actuellement sous-représentées, ainsi que dans ceux, connexes, de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

23. Au cours de la séance tenue sur le thème « L'espace au service de la planète », un débat d'experts a porté sur les aspects politiques, scientifiques et techniques de l'utilisation de l'espace aux fins de la viabilité de la Terre et de l'environnement spatial. Les participantes et participants ont souligné qu'il fallait redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les cadres mondiaux, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, en tirant profit comme il se devait de tous les atouts offerts par l'espace.

24. Les intervenantes et intervenants ont également évoqué la nécessité de mettre en place des moyens de rendre compte, à titre volontaire, des progrès accomplis aux niveaux national et international, ainsi que celle d'assurer une communication efficace pour faire connaître ces progrès et motiver, encourager et inciter les particuliers et les parties intéressées à agir. On a également insisté sur l'importance des échanges de vues, d'idées et de bonnes pratiques, présentés comme un préalable pour réussir.

25. Il a en outre été question de la promotion de l'innovation dans l'industrie spatiale, ainsi que des liens et interactions de ce secteur avec d'autres technologies de pointe. Les participantes et participants ont réfléchi à l'intérêt d'associer aux biens spatiaux les capacités de différentes technologies, en particulier l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et l'informatique quantique, pour permettre le développement de nouvelles techniques d'exploration et d'analyse de données, susceptibles de servir dans des domaines aussi divers que la modélisation du climat et des écosystèmes, la cartographie de la Terre, la surveillance des débris spatiaux ou la mise en place de systèmes d'alerte, ou encore pour la prise en compte, au niveau décisionnel, des points de vue et compromis humains.

26. Au cours de la séance, le rôle et l'importance de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ont également été soulignés, et il a été présentée une proposition de mise en place d'un réseau de coopération pour l'action climatique qui aurait pour principaux piliers la transparence, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'efficacité. On a souligné que l'adoption d'une approche multipartite était le seul moyen de faire face efficacement aux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale.

27. Pendant la manifestation parallèle tenue sur l'avenir de l'exploration spatiale, l'importance de la collaboration a été soulignée, en particulier à propos des nouvelles politiques spatiales, et l'on a salué les travaux menés à cet égard par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Les participantes et participants ont discuté de plusieurs projets en cours dans le domaine spatial et souligné qu'il fallait promouvoir davantage les entrepreneurs spatiaux petits et moyens, considérés comme des acteurs majeurs dans l'industrie spatiale moderne.

28. La manifestation parallèle a permis aux participantes et participants d'échanger des idées et des points de vue sur des sujets tels que la nécessité de préserver les activités spatiales actuelles et futures, l'importance d'adopter un comportement responsable dans l'espace ou, encore, la nécessité de soutenir les petites entreprises et les start-ups dans le domaine spatial.

29. Compte tenu de la multiplication rapide et de la diversité croissante des acteurs du secteur spatial, il a été souligné que la collaboration entre toutes les parties prenantes était importante pour assurer la viabilité de l'espace à l'avenir et relever les grands défis qui se posaient à l'échelle mondiale, en particulier au regard de la quantité inquiétante de débris spatiaux qui continuent d'être générés, ainsi que de l'apparition de capacités contre-spatiales.

30. Les intervenantes et intervenants ont noté que le domaine spatial évoluait rapidement et que l'on parlait souvent du principe que le système mondial de gouvernance et de technologie pouvait, d'une manière ou d'une autre, suivre le rythme toujours plus rapide de ces avancées. L'évolution du domaine spatial était déterminée par des forces telles que la multiplication et la diversification des acteurs spatiaux, le passage de l'espace d'un monde bipolaire à un monde multipolaire, l'influence croissante du secteur privé dans l'espace, l'émergence de nouveaux types d'activités spatiales, l'encombrement orbital croissant et la prolifération des débris spatiaux, ainsi qu'un développement rapide des capacités contre-spatiales, avec la diffusion croissante d'un discours insistant sur le caractère inévitable d'un conflit armé dans l'espace, lequel suscitait des inquiétudes quant à la stabilité et à la sécurité de l'environnement spatial. Selon la manière dont ces forces se combineraient, elles pourraient conduire à une « voie par le haut » vers un avenir sûr, sécurisé et prospère dans l'espace, ou à une « voie par le bas » synonyme de gouvernance morcelée, de discorde et de conflit dans l'espace. Pour permettre que se réalise la première de ces deux possibilités, il faudrait élaborer une vision commune de l'avenir de l'humanité dans l'espace.

31. La séance tenue sur le thème « L'espace au service de l'économie » a été l'occasion de présenter des programmes spatiaux nationaux et internationaux, donnant lieu à des échanges sur les possibilités de collaboration internationale, conformément à l'objectif 17 de développement durable, relatif aux partenariats pour la réalisation des objectifs. Il a été souligné qu'un soutien de l'ensemble de l'écosystème était nécessaire pour promouvoir et développer les petites entreprises, et également mis en avant les avantages qu'impliqueraient les efforts déployés en ce sens.

32. Les intervenantes et intervenants ont également souligné que les activités spatiales étaient utiles pour faire face aux problèmes mondiaux, y compris la pandémie actuelle, les satellites jouant un rôle déterminant dans la communication, le travail à distance, l'enseignement en ligne et la télémédecine. On a estimé que seuls des partenariats efficaces, aux niveaux national et international, pouvaient combler le manque d'accès à ces avantages.

33. Les intervenantes et intervenants sont convenus que la coopération internationale était cruciale pour aborder les activités spatiales selon une approche viable et faire en sorte que le marché spatial assure sa propre pérennité. L'essor rapide des activités commerciales avait généré un vide réglementaire, révélant un manque de règles nationales qui permettraient aux pouvoirs publics de promouvoir les petites et moyennes entreprises. En réduisant les obstacles auxquels le secteur privé est confronté, on encouragerait la création de nouvelles entreprises ainsi que l'innovation.

34. Lors de la discussion tenue sur le thème « Un avenir durable dans l'espace », il a été distingué, en ce qui concernait la viabilité des activités spatiales, trois aspects : les applications spatiales terrestres, les solutions en orbite (ainsi que la viabilité de l'exploration de l'espace lointain) et la viabilité économique du secteur spatial. L'accent a été mis sur la protection des orbites terrestres, et il a également été question des prochaines missions lunaires et de leur lien avec la viabilité de l'espace (pour ce qui touchait à la gestion des ressources spatiales).

35. Les intervenantes et intervenants ont souligné que la communication, les partenariats et la coopération étaient essentiels pour aborder les questions de viabilité de l'espace, insistant sur la nécessité de faire bien comprendre au public et aux décideurs que les activités spatiales et leurs avantages présentaient un intérêt non seulement pour les acteurs directement impliqués, mais pour l'ensemble de l'humanité.

36. Les participantes et participants se sont également penchés sur la dépendance de l'humanité à l'égard des ressources naturelles terrestres, et sur la façon dont l'exploration et l'utilisation de l'espace pourraient, par de nouvelles solutions, permettre de réduire cette dépendance. Il a aussi été question d'autres domaines dans lesquels la démocratisation de l'espace avait facilité la réalisation d'objectifs de développement durable, notamment la gestion de l'eau et l'aménagement urbain, la surveillance et l'atténuation des changements climatiques, ou encore l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe.

37. Il a également été fait observer que les puissances spatiales avaient, pour ce qui était de soutenir les nations spatiales émergentes et les nations n'ayant pas d'activité spatiale, un important rôle à jouer à travers le partage d'informations et de données, l'échange de pratiques optimales et le renforcement des capacités.

38. Il a été admis qu'il ne serait possible de réduire les débris spatiaux que si les acteurs de l'espace respectaient les Lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique relatives à la réduction des débris spatiaux, et qu'il fallait que les pays adoptent, dans le même temps, des cadres juridiques et politiques appropriés. On a souligné la nécessité d'assurer une gestion mondiale du trafic spatial, ce qui serait un important moyen de traiter la question des débris spatiaux et de garantir la sûreté, la sécurité et la viabilité des opérations spatiales tout au long de leur déroulement.

39. Compte tenu du rôle croissant des activités spatiales commerciales, on a souligné qu'il importait que le secteur privé opère dans le respect des normes les plus élevées de viabilité de l'espace. Les intervenantes et intervenants ont suggéré d'inciter davantage les entreprises spatiales à se conformer aux normes applicables, en s'appuyant à cet effet sur différents moyens tels que la responsabilité des sociétés et les pratiques d'assurance. La nécessité d'associer les investissements publics à des mesures incitant les bénéficiaires à adopter un comportement responsable a également été notée, tout comme l'importance des pratiques d'échange de données entre les secteurs public et privé et de l'implication du monde universitaire.

40. Il a été noté que les débats sur la viabilité de l'espace avaient évolué au fil du temps, et qu'à une approche théorique de la question avaient succédé des engagements concrets impliquant les différentes parties prenantes. Les intervenantes et intervenants ont également appelé l'attention sur le fait que la communauté spatiale internationale avait une tâche primordiale, celle de surveiller le cadre dans lequel l'humanité pourrait poursuivre son développement de manière réactive et durable.

41. Tout au long de la séance, les intervenantes et intervenants ont affirmé qu'il fallait adopter une approche équilibrée, ce qui supposait de recenser minutieusement les besoins et intérêts spécifiques des différentes parties prenantes et de veiller à la coopération des unes avec les autres. Le domaine spatial impliquait désormais de multiples parties prenantes, et la prise en compte des besoins de tous les acteurs concernés contribuerait à placer l'ensemble des activités spatiales sur une voie viable.

42. Les participantes et participants se sont réjouis de constater que les échanges mondiaux et multipartites se poursuivaient dans le cadre de forums internationaux tels que le Forum mondial de l'espace lui-même, et ont exprimé leur volonté d'agir concrètement pour collaborer aux fins de la viabilité de l'espace. En outre, les personnes qui se sont exprimées ont appelé à mettre en commun les études de cas relatives aux activités opérationnelles, considérant qu'elles devenaient d'importantes sources de bonnes pratiques dans la mise en œuvre des Lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales.

VI. Observations

43. Les observations présentées ci-dessous ont été formulées lors des débats qui se sont tenus dans le cadre des quatre séances mentionnées, respectivement consacrées aux thèmes « L'espace au service de l'humanité », « L'espace au service de la planète », « L'espace au service de l'économie » et « Un avenir durable dans l'espace ».

44. Il a été souligné qu'il fallait que les acteurs du domaine spatial jaugent leurs activités selon trois aspects : la transparence, la prévisibilité et la mise en place d'un mécanisme fondé sur des éléments concrets et destiné à ce que chacun soit tenu responsable de ses actes. Les intervenantes et intervenants se sont accordés à penser que l'objectif du cadre juridique international était de préserver l'environnement orbital, mais qu'il fallait tenir compte des différences culturelles entre les nations afin d'harmoniser les diverses interprétations lors de l'adoption d'instruments juridiques internationaux sur la viabilité de l'espace. Au-delà des solutions orbitales, on a considéré qu'il était nécessaire de commencer à s'intéresser au cadre international applicable aux missions menées dans l'espace lointain, pour veiller à ce que l'exploration et l'utilisation de l'espace se fassent de manière responsable et durable dans les années à venir.

45. L'importance d'établir un dialogue et une coopération étroite entre les États pour développer une vision commune de l'avenir de l'humanité dans l'espace a été mise en avant. Il a été souligné que l'absence de dialogue, en particulier à l'heure où nombre de nouvelles entités étatiques et non étatiques commençaient à intervenir activement dans les activités spatiales, pourrait conduire à un morcellement de la gouvernance spatiale, ce qui finirait par compromettre la légalité des activités spatiales et freinerait le développement d'une économie spatiale au profit de toutes les nations. Ces enjeux confirmaient l'importance croissante du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui offrait le cadre multilatéral approprié pour élaborer une vision commune de l'avenir de l'humanité dans l'espace. Dans ces circonstances, il a été recommandé au Comité de commencer à réfléchir au rôle qu'il pourrait jouer dans l'élaboration de cette vision commune de l'espace.

46. Il a également été recommandé d'associer davantage les jeunes, en tant que leaders de l'avenir, à toutes les initiatives spatiales actuelles, et de renforcer le rôle des femmes et des filles dans le secteur spatial, étant donné qu'elles étaient actuellement sous-représentées dans tous les domaines liés à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques.

VII. Conclusions

47. Le Forum mondial de l'espace organisé par l'ONU et l'Agence spatiale des Émirats arabes unis sur le thème « L'espace pour notre avenir » a permis de faire progresser le débat sur l'avenir de l'espace et de la coopération internationale en ce qui concernait les défis qui se posent à l'humanité, la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, la mise en place d'une économie spatiale pour tous et la préservation de l'espace pour les générations futures.

48. Le Forum a montré qu'il importait d'engager une action constante et volontariste afin de faire connaître la structure normative mise en place pour rendre la gouvernance mondiale de l'espace plus cohérente, sachant qu'une injonction internationale fondée sur des règles était nécessaire pour influencer sur le droit spatial national, qui aurait lui-même un effet sur les acteurs non étatiques.

49. Compte tenu de l'évolution rapide du secteur spatial et des avancées actuelles, le Forum a constitué un cadre important pour promouvoir les compétences, les connaissances et l'expérience dont la communauté diplomatique a besoin pour faire

progresser les discussions internationales et interdisciplinaires associées à la diplomatie spatiale.

50. Le Forum a également donné aux diplomates une occasion supplémentaire de dialoguer avec l'ensemble de la communauté spatiale, d'observer la situation internationale du secteur spatial sous un angle différent et de transmettre des connaissances transversales qui favorisent un rapprochement des positions au profit de la coopération internationale.

51. Le Forum a permis de démontrer l'importance de la technologie spatiale pour le développement humain, dans les pays qui mènent des activités spatiales comme dans les autres, vision commune qui constituera le principal point de départ des futurs échanges au sein du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et lors des prochaines réunions du Forum mondial de l'espace.

52. Le Forum a également montré que toute la communauté spatiale était de plus en plus désireuse de contribuer à l'échange de vues, d'idées et de bonnes pratiques et d'aborder collectivement la question de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace, car elle percevait bien la nécessité d'agir sans attendre pour préserver l'espace. De plus, le Forum a permis de souligner de manière remarquable qu'il importait d'entretenir la coopération internationale, ainsi qu'une participation aussi large que possible des différents acteurs du secteur spatial, afin de surmonter ensemble les difficultés qui pourraient apparaître à l'avenir dans ce domaine.

53. S'appuyant sur les résultats d'une série de forums de haut niveau et sur la première édition du Forum mondial de l'espace, qui s'était tenu en 2019, le Forum de 2020 a offert une occasion exceptionnelle de favoriser l'instauration d'un dialogue constructif entre des intervenantes et intervenants très divers et d'échanger des idées et des points de vue sur des initiatives, des politiques et des projets essentiels.

54. L'évènement s'est conclu par une annonce importante concernant le lancement d'un rapport d'activité du Forum mondial de l'espace, qui vise à rassembler les solutions spatiales pouvant permettre de relever collectivement les défis auxquels l'humanité est confrontée et de surmonter les obstacles au développement durable. Dans le cadre de ce rapport, la présentation volontaire des activités permettra de rendre compte chaque année de l'action menée, informations qui serviront à éclairer et orienter les discussions des futures réunions du Forum. Cette approche particulière aidera à accélérer les échanges entre pairs, à faire correspondre les besoins des utilisateurs avec les solutions proposées par les prestataires, à engager des partenariats intersectoriels et à faciliter l'action mondiale en faveur de la sûreté, de la sécurité et de la viabilité de l'espace. Le rapport est destiné à servir d'outil de mise en réseau pour faire progresser la coopération et susciter de nouvelles idées.

55. Dans le cadre des préparatifs de chaque forum mondial de l'espace, les parties intéressées sont encouragées à présenter à titre volontaire des rapports sur l'avancement de leurs activités. Cette documentation constituera à l'avenir un élément déterminant du Forum.

56. L'Autriche a annoncé qu'elle continuerait de soutenir le Forum mondial de l'espace, qui sera de nouveau organisé à Vienne en 2021 avec la coopération du Gouvernement autrichien.